



Vendredi 25 Septembre 2020

Session à la Chambre d'agriculture
**Pour une souveraineté alimentaire
dans les paroles ET dans les actes !**

La Confédération paysanne de l'Ardèche était présente ce 25 Septembre 2020, lors de la session de la Chambre d'agriculture à Veyras pour porter, comme à chaque fois, une voix différente au monolithisme Fdsea-Ja de cette assemblée.

Le déroulé de cette session (non communication des documents préparatoires, retrait unilatéral des motions que nous proposons, ...) montre que le changement de présidence¹ ne changera strictement rien au fonctionnement totalement clanique de cette chambre d'agriculture au service de seulement quelques un.es, niant le débat démocratique et bafouant, session après session, la voix de plus de la moitié des paysan.nes ardéchois !

En effet lors de cette session, la Confédération paysanne de l'Ardèche a porté 2 motions importantes dans l'objectif de tendre vers la souveraineté alimentaire de nos territoires. Résultat : une motion retirée (!) et une motion rejetée.

La motion déposée pour demander une autre PAC² a scandaleusement été retirée le jour de la session par le bureau de la Chambre d'agriculture alors que cette motion est déposée depuis le 11 septembre !

Dans cette motion, nous portions un changement radical de la PAC pour qu'elle intègre l'alimentation, pour qu'elle ne fasse plus dépendre les aides de la surface des fermes, mais du nombre d'emplois créés et qu'elle permette une réelle transition des systèmes agricoles pour que les ferme aient les moyens de s'adapter au changement climatique. **En retirant notre motion avant le vote, la majorité FDSEA-Ja de la Chambre d'agriculture baillonne donc une nouvelle fois notre voix préférant sauvegarder un système d'aide injuste et déséquilibré qui mène les paysan.nes dans le mur !**

Nous avons également déposé **une motion pour la défense des terres agricoles contre le projet de basilique à St Pierre de Colombier** afin de demander l'arrêt définitif de ce projet et la remise en état du site suite aux travaux déjà entamés. Nous réaffirmons que l'artificialisation des terres agricoles (quelles qu'elles soient!) doit cesserurgemment afin de préserver les possibilités de notre territoire de produire une alimentation de proximité. **Cette fois, la majorité de la Fdsea-Ja a préféré voter CONTRE cette motion validant par ce vote la bétonisation de terres agricoles en Ardèche... les paysannes et les paysans apprécieront !**

Pour clôturer cette session, nous avons alors été très surpris de voir la Fdsea-Ja proposer une motion reprenant également la notion de souveraineté alimentaire !

Nous les félicitons d'avoir enfin découvert cette notion que la Confédération paysanne a défini et porte depuis plus de 30 ans³.

Mais quelle est la valeur de leur texte quand dans le même temps ils suppriment nos demandes sur une PAC plus juste et votent contre une motion dénonçant la bétonisation de terres agricoles en Ardèche ?

La majorité Fdsea-Ja n'a aucune cohérence entre ses paroles et ses actes.

Après avoir depuis si longtemps amené l'agriculture dans la triple impasse économique, environnementale et sociale d'aujourd'hui, ils essayent de masquer leur politique désastreuse par des discours creux et malhonnêtes. Ils font tout pour que rien ne change et continuent de promouvoir un modèle agricole industriel.

Parce que ce projet doit être cohérent, la Confédération paysanne de l'Ardèche continuera donc plus que jamais à défendre, seule, le projet d'agriculture paysanne, une agriculture à taille humaine, de proximité et produisant une alimentation de qualité pour tou.tes, dont la période sanitaire actuelle montre bien la pertinence et l'urgence !

Contacts :

- David Loupiac : élu à la Chambre d'agriculture : 06 75 72 76 93
- Mathieu Poisson, animateur : 06 82 94 97 27

¹ Jean-Luc Flaugère ayant démissionné, Benoit Claret a été élu Président de la Chambre d'agriculture pour la fin de la mandature

² Politique Agricole Commune

³ Au sein de la Via Campesina, confédération internationale qui regroupe 182 organisations agricoles locales et nationales dans 81 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. Elle représente environ 200 millions de paysannes et de paysans.